

Bref *vademecum* de la thèse sur travaux / sur articles à l'ED SHPT

Remarque préliminaire : les expressions « thèse sur travaux » et « thèse sur articles » sont utilisées en synonymes.

La notion de thèse sur articles renvoie à une modalité d'écriture de la thèse, distincte de la monographie. Sur le principe, la thèse sur articles est d'abord une thèse de doctorat, sa spécificité réside dans sa forme et non dans ses attendus. Elle présente donc des travaux de recherche originaux et cohérents. En principe, les articles qui la composent sont rédigés pendant la durée d'inscription en thèse et non auparavant.

La thèse sur articles est courante dans certaines disciplines, rare dans d'autres. Le choix de ce mode de rédaction se fait d'un commun accord entre le/la directeur·trice de thèse et le/la doctorant·e. Le/la doctorant·e est informé·e par son/sa directeur·trice de thèse des normes dans sa discipline, tant sur le format général de la thèse que sur celui de la thèse sur articles si c'est celui-ci qui est retenu.

L'ED SHPT ne fixe pas de nombre minimal d'articles pour former une thèse. La norme est cependant au-delà de deux articles (et un article seul en fait pas une thèse).

L'ED SHPT, respectueuse des différences de pratiques entre les disciplines, ne fixe pas d'obligation qu'un ou plusieurs articles soit déjà publié. Certaines sections CNU en font un critère de la qualification aux fonctions de maître de conférence : il importe de bien éclairer les doctorants sur ce point.

De la même manière, l'ED SHPT ne définit pas de règle fixe pour la position comme auteur·trice, mais il faut que le rôle du doctorant dans l'article soit explicite et majeur, et que les co-auteur·trices éventuel·les donnent leur accord à ce que l'article soit partie intégrante de la thèse. Un article rédigé par plusieurs auteur·trices ne peut pas être intégré à plusieurs thèse sur articles.

Les articles peuvent être en français et/ou en anglais, il n'est pas nécessaire que tout le manuscrit de thèse soit dans une seule langue.

Les articles doivent être précédés d'une introduction et suivis d'une conclusion, qui manifestent l'unité du raisonnement qui sous-tend la thèse.